

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2008
A ESCHEs**

I – Election du secrétaire de séance

Monsieur Dominique TOSCANI est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

II – Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 25 septembre 2008

Le compte-rendu du conseil communautaire du 25 septembre 2008 ne soulève aucune observation et est donc adopté à l'unanimité.

III – MARCHES PUBLICS : AVENANTS

Monsieur GUDEFIN présente les avenants suivants :

- Plateforme multimodale : avenant de 9 522 €uros HT avec l'entreprise FORCLUM correspondant à la réalisation de tranchées supplémentaires pour la mise en souterrain du réseau d'éclairage public.
- Salle des associations de Fosseuse – marché de maîtrise d'œuvre : avenant de 1 751,61 €uros HT correspondant à la réalisation d'une nouvelle esquisse suite au changement de terrain d'assise du futur bâtiment.
- Extension du musée de la nacre et de la tableterie – contrôle technique : avenant de 2 760 €uros HT correspondant à la prolongation du délai d'exécution des travaux.
- Restauration de l'église de Le Déluge – lot 1 Gros Œuvre : avenant de 4 690 €uros HT correspondant à la fourniture de pierre de taille et à l'exécution d'un enduit chaux à la place d'un enduit ciment.
- Restauration de l'église d'Ivry le Temple : avenant de 33 154,93 €uros HT avec l'entreprise Léon Noël correspondant à la restauration du triforium.
- Restauration de l'église de Montherlant : avenant de 1 958,06 €uros HT correspondant à une modification de la surface de la verrière (3,3 m² à la place de 2 m²).
- Restauration du château d'Esches : avenant de 9 625,74 €uros HT correspondant au déplacement du perron.
- Eglise de La Neuville Garnier : avenant de 8 693,59 €uros HT correspondant à la restauration des abats sons.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Président à signer ces avenants.

IV – PERSONNEL

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de procéder à la création de deux emplois à temps non complet (17h30 par semaine) en prévision de l'extension du Musée de la nacre et de la tabletterie. Les missions de ces deux emplois seront la gestion de la boutique et la production de tabletterie.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité la création de deux emplois d'adjoint qualifié du patrimoine de 1^{ère} classe à temps non complet (17h30 hebdomadaire) à compter du 1^{er} décembre 2008.

V – OPERATION FAÇADE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité l'individualisation des subventions suivantes :

	NOMS	MONTANT TRAVAUX	MONTANT SUBVENTION
N°47 31/10/2008	MOKHTARI 6 rue Jean Jaurès MERU	15 751,40	5 000,00
	SCI Jand CO 4 rue Mullot MERU	4 519,62	2 259,81
	BERAJAA 20 rue Charles Boudeville MERU	7 733,25	3 866,63
	LESIDANER 24 rue Roger Salengro MERU	11 378,18	5 000,00
	GRYMONPREZ 7 rue de la république MERU	4 454,21	2 227,11
	TEMRI 26 Rue charles Boudeville MERU	8 011,48	4 005,74
	LUTZ 14 rue de la harpe CHAVENÇON	2 138,27	641,48
	BIARD 52 rue Nationale AMBLAINVILLE	11 199,88	3 000,00
	LEMOSSE 11 rue de Ressons LE DELUGE	28 437,85	3 000,00
	JORY 5 rue Nationale ESCHES	29 462,62	3 000,00
	DEPELLEY 9 rue de la croix masselin POUILLY	14 362,80	3 000,00

- THIERRY 38 rue R. Salengro MERU	7 906,20 €	3 953,10 €
	143 355,76	38 953,87

COMPLEMENT DE SUBVENTION A DELIBERER		
	montant de travaux	montant de la subvention
-		
Mme ALLAIS 55 rue des 17 martyrs ANDEVILLE Délibéré le 26 juin 2008 complément de subvention à délibérer	3 526,87	1 058,06
total de la subvention	4 361,37	250,35 1 308,41

VI – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Président explique qu'avec Monsieur GOUSPY il a rencontré les représentants des Amis du Vexin et leur a fait visiter les églises restaurées par la CCS et le musée de la nacre. Cette association organise un festival de musique du Vexin sous l'égide de Dimitris Saroglou. En 2009, deux concerts pourraient être organisés dans les églises de Villeneuve les Sablons et Bornel. La CCS achèterait 100 places pour chacun de ces concerts. Parallèlement, une réflexion est menée pour organiser un festival de musique des Sablons qui aurait lieu avant les fêtes de fin d'année.
- Monsieur LEVASSEUR invite le Conseil Communautaire à venir à la matinée « portes ouvertes » au nouveau gymnase de Bornel. Amélie Mauresmo sera présente lors de cette manifestation au cours de laquelle un pot de l'amitié sera servi.
- Monsieur LAGNY soulève le problème de la vente des calendriers par les employés du service de collecte des ordures ménagères. Les employés de SEPUR et FAYOLLE ne parviennent pas à s'entendre pour se répartir le territoire. De fait, ils se livrent à une concurrence acharnée.
- Monsieur CHARPIOT rappelle que l'église de Neuville Bosc sera inaugurée le 22 novembre et qu'un concert des petits chanteurs à la croix de bois sera organisé le 21 novembre.